

Numéros du greffe.	Conseils de districts qui ont rendu les décisions.	Dates des décisions.	Noms des parties.	Objet du litige.
378	Mataiea	28 déc. 1897	Dame Rooino a Naumera a Tetusehau et consorts contre : Vaihoa a Tami.	Terre Tepatae 2
380	Tevavaro Teabaroo	21 et 23 déc. 1897	Vito a Oito contre : Tautu a Tushine.	Terre Paevai.
381	Tautira	3 janv. 1898	Tinionehe a Maraetehetu contre : Mania Maraetehetu et Tetuareia a Utai.	Terre Teiriri et montagne Taihahi.
382	Hakura	3 mars 1896	Toofa a Tohitia et consorts contre : Patea a Mahuru.	Terre Tapirioti.
383	Teahapoo	30 nov. 1897	Narii a Teina contre : Tahacino a Teuira.	Terre Atihapai.
384	id.	27 nov. 1897	Narii a Teina.	Terre Hititai.
385	Hitiaa	3 janv. 1898	Teanapohe a Tauru contre : Tanceteanara a Terevaura et consorts.	Terres Tahaleata, Mautini et vallées Torotopa et Vaihoa.
386	Hitiaa	3 janv. 1898	Teanapohe a Tauru contre : Faataharoroarii a Tefaita.	Terres Mataorio 2 et Mitiaia.
387	Tautira	17 nov. 1890	Aritifaita a Tersimano contre : Karavaicvaru a Teraimano.	Terre Tearau et vallées et montagnes Teasimo.
388	Tautira	9 fév. 1891	Tereroura a Tauru v., Vahinetua a Ahurau v., Teiciso a Paahu v.	Partage de la terre Teaveapua.
389	Tiputa	25 juin 1897	Hurumann a Paehi contre : Faretere a Tuao.	Terre Toaroa.

NOMINATIONS, MUTATIONS, MOUVEMENTS

Par arrêté de M. le Gouverneur en date du 11 février, pris sur la proposition du Chef du Service Judiciaire, a été rendu exécutoire l'arrêt rendu par le Tribunal criminel le 2 février 1898, condamnant le nommé Nui a Nane à deux années d'emprisonnement.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE PAPEETE

Séance du 16 décembre 1897.

PRÉSIDENCE DE M. GOUPIL.

La séance est ouverte à 2 heures et demie.

Sont présents : MM. Chassaniol, Ed. Drollet, Goupil, Martinet, Tati Salmon, Tematahi a Temarii, Temarii a Rereao.

Sont absents : MM. Buillard, le Prince Hinoi, Lévy, Poroi, Rouzières.

Le procès-verbal de la séance du 21 octobre dernier est lu et adopté.

M. le Président expose que, si la Chambre n'a pas été convoquée depuis cette date, c'est parce que la plupart de ses membres, faisant aussi partie du Conseil Général, lequel tenait alors sa session ordinaire de novembre, n'eussent probablement pas pu se rendre aux réunions. Mais, le Conseil ayant, il y a environ huit jours, terminé ses travaux, la Chambre peut aujourd'hui, dit-il, et, cette fois, sans crainte d'interruption, reprendre les siens.

M. Tati Salmon, qui était absent à la dernière séance, déclare que, s'il y avait assisté, il n'eût pas manqué de se joindre à ses collègues pour prier l'Administration de s'occuper activement des moyens de protéger les planteurs de vanille contre les déprédations dont ils sont victimes, principalement à Papara.

M. le Président communique la correspondance qu'il a reçue depuis le 21 octobre.

Il donne lecture :

1° De la réponse faite par M. J. Moss, Résident britannique à Rarotonga, aux renseignements qu'il lui avait demandés au sujet des guêpes, réponse de laquelle il appert qu'ainsi qu'à Tahiti, ces insectes sont, à Rarotonga, regardés comme une nuisance et que c'est sans aucun succès également qu'on a cherché à s'en débarrasser ;

2° Des statuts de la Société des Sylviculteurs de France et des colonies, instituée pour la protection des arbres et des forêts, et dont le siège social est provisoirement chez M. A. Thézard, secrétaire, 10, rue Cauchois, à Paris ;

3° D'une lettre de M. W. R. Holmes, secrétaire du Comité de l'Exposition industrielle et minière qui doit s'ouvrir, le 1^{er} décembre 1898, à Auckland, lettre adressée à M. le Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie, transmise à la Chambre par M. le Directeur de l'Intérieur, et où la colonie de Tahiti est invitée à se faire représenter à cette exposition ;

4° D'une lettre de M. Doty, Consul des Etats-Unis à Papeete, qui transmet une correspondance échangée par lui avec M. Howard, entomologiste du Département de l'Agriculture, à Washington, au sujet de l'*Aspidiotus vastatrix* ; cette correspondance étant accompagnée d'une notice sur la manière de combattre ledit insecte, à Tahiti, par analogie avec les mesures employées en Amérique contre "the San Jose Scale", parasite à peu près identique ;

5° D'une demande de plants de cacaoyer et de caféier, formulée par M. Louis Renard ;

6° D'une lettre du président de l'Union agricole Calédonienne, de Nouméa, annonçant l'envoi prochain, par la voie de Sydney-Auckland, de seize kilos de cerises de caté ;

7° D'un accusé de réception, par la Revue des Cultures Coloniales, de la demande d'abonnement de la Chambre d'Agriculture à cette publication ;

8° Enfin, de deux communications de M. Claret, pharmacien-chimiste à Papeete, relatives : la première, aux précautions à prendre pour empêcher l'anéantissement des bancs naciens des Tuamotu ; la seconde, aux profits que l'on pourrait tirer d'un arbrisseau assez répandu à Tahiti, mais surtout à Makatea : le *Byronia tahitensis*, connu, par les indigènes, sous le nom de *Maire maatea*, et dont la richesse en caféine, ainsi que l'a démontré l'analyse à laquelle M. Claret s'est livré, est telle, qu'il n'est pas téméraire d'affirmer que, cultivé dans le pays, sur une large échelle, il contribuerait, très certainement, dans un avenir prochain, à l'augmentation de ses ressources et, partant, de son bien-être.

M. le Président fait suivre cette lecture de diverses observations et propositions :

1° Il émet l'avis de transmettre à l'Administration, pour le mode de publicité qui lui paraîtra le meilleur, les Statuts de la Société des Sylviculteurs de France et des colonies, bien qu'à vrai dire, fait-il remarquer, l'intérêt qu'offre ce document pour Tahiti, où les arbres ne sont point menacés comme en France, ne soit que très relatif ;

2° Il propose d'accepter, sans hésitation, l'invitation du Comité de l'Exposition d'Auckland, l'industrie de la colonie ne pouvant que gagner à une exhibition qui fera connaître ses produits et leur ouvrira peut-être ensuite des débouchés rémunérateurs ;